

LOUDÉAC (Côtes-du-Nord) :

Un modèle d'adaptation à l'évolution économique

par Marcel GAUTIER

Loudéac, à 40 km de Saint-Brieuc et de Lamballe, à 20 km de Pontivy, à 60 km de Vannes, 70 de Lorient, 90 de Rennes, comptait, en 1954, 5 788 habitants. Mais ceci, sur toute l'étendue d'une commune qui est une des plus grandes de Bretagne, et même de France, avec 8 021 hectares. En 1962, le chiffre de sa population avait sensiblement augmenté : 6 373 (selon la définition de 1954), soit 79,4 au km².

Quelle est donc la place de la ville dans cette vaste commune ? Celle-ci compte 130 écarts, et la population agglomérée au chef-lieu n'est que de 3 751 habitants en 1962. L'indice de dispersion, $Q = E \times N/T$ dans lequel E est le nombre des écarts, N la population de ceux-ci et T la population totale, est voisin de 44. Ailleurs, dans le canton de Loudéac, cet indice varie de 21,2 (Hémonstoir) à 74,3 (Trévé). L'indice de Loudéac se situe donc au voisinage de la moyenne cantonale. Mais l'étendue de la commune influe beaucoup sur le coefficient. Hémonstoir (1 399 ha) est la plus petite commune du canton après celle de Saint-Maudan (667 ha), Trévé la plus grande après celle de Loudéac (2 663 ha). L'on peut donc considérer que l'indice de Loudéac est faible, eu égard à l'étendue du territoire communal et à la présence du bocage, où l'habitat dispersé est de règle.

Population surtout nombreuse dans la catégorie des adultes en âge de travailler. En 1960, 31,5 % des habitants avaient moins de 20 ans, 58,5 % de 20 ans à 65 ans, 9,9 % seulement plus de 65 ans. Les actifs représentent 45,6 % de la population totale, et le secteur primaire (agriculteurs) 53,7 % des actifs. Sans doute, les campagnes se vident-elles, mais le bilan migratoire est positif à Loudéac. Le chiffre total de la population augmente lentement, mais régulièrement, passant de 5 592 habitants en 1936 à 5 788 en 1954, pour atteindre 6 373 en 1962 ; soit une croissance d'à peine 14 % en un quart de siècle pour l'ensemble de la commune, alors que la ville, depuis 1954, a vu croître son chiffre de population de 40 % en moins de 10 ans. Elle comptait 2 679 habitants en 1954, 3 751 en 1962. Soit une augmentation de 1 072 habitants. Entre 1955 et 1962, Loudéac a reçu 950 personnes de plus de 21 ans. La moitié des migrations intérieures des cantons de Loudéac et d'Uzel se dirigent en effet vers elle, et elle draine, à elle seule, 9 % de l'émigration totale de ces cantons. La petite ville est véritablement un pôle d'attraction. Et ceci, depuis une date récente. L'agglomération de Loudéac, au lendemain de la Libération, somnolait comme elle le faisait depuis longtemps. Pas de marchés actifs, pas de véritables foires attractives. Elle avait perdu son rang de sous-préfecture et les fonctions qui s'y attachaient. C'était un centre rural comme beaucoup d'autres.

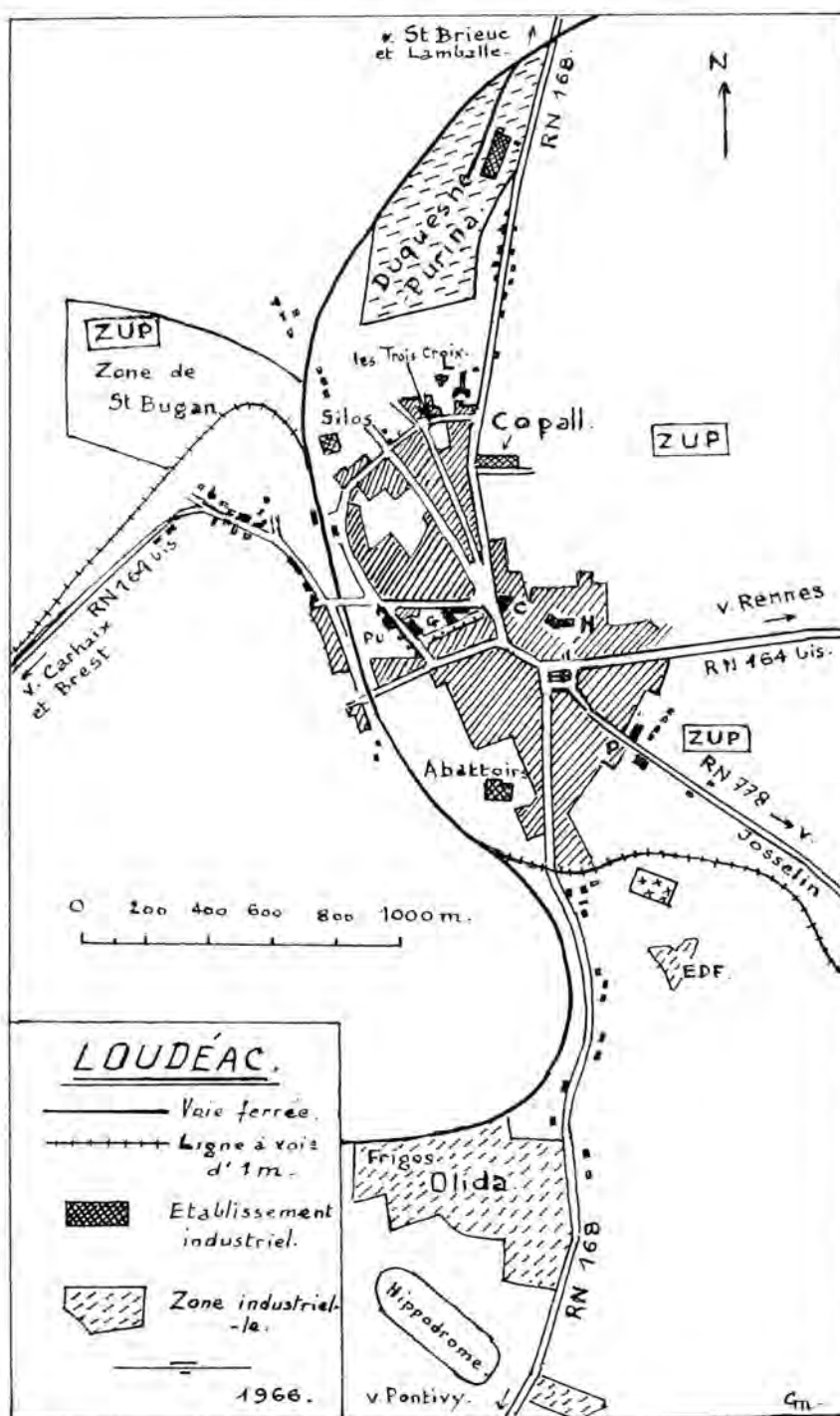
Son essor fut favorisé par un maire dynamique, épaulé par une municipalité ouverte au progrès économique et social, qui ont su jouer les atouts mis à leur disposition par la géographie : une

position centrale dans une région agricole évoluée ; une position de carrefour ferroviaire et routier, de médiocre importance, certes, mais dont l'on a su tirer parti ; une situation favorable, à proximité relative des villes et des stations balnéaires de la côte, de Rennes aussi, de Nantes même qui n'est qu'à 150 km, exutoires normaux d'une production agricole croissante et de qualité. Loudéac se situe près de la limite occidentale de la Haute-Bretagne, sur cette ligne Saint-Brieuc-Lorient au delà de laquelle, vers l'Ouest, l'industrialisation paraît s'opérer plus difficilement à mesure que joue l'éloignement croissant du corps continental. Là se rejoignent les routes de Dinan-Lamballe d'une part et de Saint-Brieuc d'autre part, qui se dirigent vers Vannes et vers Lorient. Elles se croisent, en pleine agglomération et dans les conditions difficiles d'une voirie urbaine aujourd'hui mal adaptée au gros trafic, avec ce qui doit devenir l'axe central de la Bretagne, la route nationale de Rennes à Brest par Landerneau, encore trop étroite et trop sinueuse, mais qui est en cours d'élargissement et de rectification. Là aussi se recoupent la voie ferrée à écartement normal de Saint-Brieuc à Pontivy et Auray, et la ligne à voie étroite de la La Brohinière à Carhaix, Châteaulin et Camaret. Ceci n'a pas été sans influencer sur l'implantation, dans ce carrefour, d'industries nouvelles. Mais l'évolution agricole récente de la partie septentrionale du bassin de Rohan, la présence d'agriculteurs ouverts au progrès rural, les qualités d'un élevage bovin et porcin bien développé, ont joué dans le même sens. Les industries de Loudéac, qui sont toutes jeunes, sont à peu près toutes étroitement liées à l'agriculture.

Meltons d'abord à part les organisations coopératives de stockage des céréales qui ne constituent pas des industries, en ce sens qu'elles ne transforment pas les produits collectés, mais qui toutefois modifient le paysage géographique par des installations de physionomie industrielle : ces grands silos qui se dressent à proximité immédiate de la voie ferrée. Ils appartiennent à la Coopérative de l'Oust et du Lié qui emploie là une vingtaine de personnes. Construits en 1947, ils firent alors figure de prototypes et pouvaient stocker 12 000 quintaux de blé, ce qui devint rapidement insuffisant. En 1962-63, la coopérative traita 70 000 quintaux de blé et 200 t de pommes de terre ; 45 000 quintaux de blé en 1963-64. En 1965-66, la surface couverte a donc été multipliée par huit. A côté de la Coopérative de l'Oust et du Lié, celle des Agriculteurs du Finistère et des Côtes-du-Nord, dite « de Landerneau », collecta 25 000 quintaux de blé en 1962-63, 15 000 en 1963-64.

La forme coopérative est aussi celle de l'industrie laitière. La Coopérative laitière et avicole de Loudéac (Copall) groupe plus de 3 000 adhérents. Fondée en 1949, elle s'établit à Loudéac en 1952, après avoir fusionné avec celle du Pont-Rouge, créée dans la commune voisine de Saint-Gonnery, dans le Morbihan. Elle utilisa d'abord les installations d'un ancien grossiste en beurre et œufs qu'elle modifia de fond en comble. Tout d'abord, elle ne travailla que de la crème fermière. Mais en 1964, elle a entrepris la collecte du lait. Elle s'est alors associée, en conservant son autonomie, à l'utilisation d'une tour de séchage construite à Saint-Brieuc. Son aire d'approvisionnement, qui couvrirait 72 com-

Fig. 1. — Légende : L : Lycée ; G : Collèges d'Enseignement général ; C : Clinique ; H : Hôpital ; PU : Prix unique ; P : Pensionnats privés. Seules, les rues et les routes principales ont été figurées.



munes en 1960, chevauche celle de la laiterie de Pontivy et elle est également parcourue par les camions de ramassage d'une entreprise de Redon, en Ile-et-Vilaine. Cette aire s'étendait, en 1960, à 15 km au Nord de la ville, 25 km à l'Est, 50 au Sud, 60 à l'Ouest. La coopérative laitière porte maintenant son effort d'extension de la collecte vers l'Est et le Sud-Est. Elle emploie 15 personnes à l'usine, 45 dans ses bureaux et dans ses services de collecte. Elle a produit, en 1964, 1 479 224 t de beurre pasteurisé, 1 759 500 t en 1965, et elle est donc en progression. Ce beurre est vendu dans toute la Bretagne, la région parisienne, les régions du Nord et de l'Est, et même en Afrique noire.

Les abattoirs de Loudéac, reconstruits, étendus et entièrement modernisés avec chambres froides et chaîne danoise d'abattage des porcs, emploient 70 personnes. Ils traitent 150 bovins et de 500 à 800 porcs par semaine. En 1923, l'abattoir municipal ne traitait que 400 t de viande ; 818 t en 1960. Mais depuis cette date, la progression fut constante, passant de 2 530 t en 1961 à 4 138 en 1962, 7 060 en 1963. Affectée par la « grève de la viande » en 1964 (6 963 t), la production a atteint le chiffre de 9 000 tonnes en 1965. Les abattoirs, ont coûté 3 300 000 F et leur construction fut réalisée, sur l'emplacement de l'ancien établissement, sans interrompre le fonctionnement de celui-ci.

Jusqu'à présent, il s'agit uniquement de l'exploitation des ressources agricoles locales, de type traditionnel : céréales, pommes de terre et produits de l'élevage. Mais avec l'entreprise Duquesne-Purina, nous voyons intervenir des matières premières d'origine extérieure. L'entreprise Duquesne-Purina, qui couvre 16 ha au Nord de l'agglomération, fabrique des aliments du bétail. Un cerveau électronique, semi-automatique, règle les dosages et régit les fabrications, contrôlées par un laboratoire, en fonction des commandes quotidiennes. Les matières premières sont constituées par des blés et des issues en provenance de la région, des graines d'arachide importées par Bordeaux et par Lorient, du sucre et de la choline en provenance de Nantes.



Fig. 2. — L'abattoir municipal
(lié à l'usine Olida, ainsi qu'en témoignent les camions en attente)
(Photo Aubert - Loudéac)



Fig. 3. — L'usine Duquesne-Purina et l'embranchement de la voie ferrée
(Photo Aubert - Loudéac)

du maïs du Sud-Ouest importé par Lorient, du soja, des farines de viande et de poisson, des graisses, de la mélasse, des vitamines, des sels, de la luzerne déshydratée de provenance diverse. L'usine a fabriqué, en 1965, 111 240 t de produits, représentant 122 000 t de matières premières. Elle emploie 101 personnes, dont 61 ouvriers.

Le personnel est recruté dans la région, dans un rayon de 8 km, après des essais exigeants. Mais les gains sont substantiels, et l'on voit chaque jour bon nombre d'ouvriers se rendre à l'usine dans leur voiture automobile particulière. En venant de Rennes, l'on aperçoit de loin, vers le Nord-Ouest, sur la croupe qui s'incline vers le Sud et qui porte la ville, la silhouette étrange des silos de l'usine et de leur tuyauterie. La voie ferrée est proche, à laquelle l'usine est reliée par un embranchement. Les matières premières arrivent surtout par fer, dans des wagons métalliques appartenant à la société. Leur tonnage est tel que la gare de Loudéac est devenue la première, pour le poids des marchandises déchargées, de la ligne de Saint-Brieuc à Pontivy et Auray. Les expéditions se font par la route, et chaque matin, 80 camions quittent l'usine de Loudéac. Au total, les 3/4 de l'approvisionnement arrivent par la voie ferrée, le reste par la route. La proportion est inversée en ce qui concerne l'expédition des produits fabriqués, vendus en Bretagne, dans le Sud de la Normandie, dans la Mayenne et en Vendée.

Une nouvelle entreprise, qui sera la plus grosse utilisatrice de personnel et qui emploiera notamment une main d'œuvre féminine, est en cours d'achèvement. Il s'agit de l'usine Olida, installée près de l'hippodrome, à 2 km au Sud de la ville, sur la route de Pontivy, c'est-à-dire à proximité de l'Oust qui recevra, après épuration, les eaux usées. Le terrain concédé couvre 10 ha, et l'usine, qui s'est ouverte le 22 septembre 1965, emploie actuellement 150 personnes ; l'on compte en employer 300 en avril 1966, 450 en avril 1967, et l'on prévoit que les fabrications atteindront 8 000 t par an. L'on traite des porcs en provenance de la région de Loudéac, du reste de la Bretagne, du Bassin parisien et du Nord de la France. L'aire de vente s'étend à la France entière et aux pays du Marché commun.

A ces entreprises annexes de l'agriculture, d'autres, plus modestes, se sont ajoutées : une maison loudéacienne de confection (Le Plénier) qui emploie 15 personnes, une entreprise de chaudronnerie (Marchand et Meunier), créée par décentralisation d'une affaire de la région parisienne, qui couvre 1 300 mètres carrés et qui emploie 19 personnes.

Cette industrialisation, et l'afflux de population qu'elle entraîne, ont conduit à une urbanisation de Loudéac. La ville s'allonge surtout vers le Nord et vers le Sud, le long de la RN 168, sur la longue croupe qui constitua son site primitif. Des ZUP (Zones à urbaniser en priorité) ont été prévues au Nord-Ouest, à l'Est et au Sud-Est, dont celle du Nord-Ouest, dite de Saint-Bugan, est en cours d'aménagement. Loudéac, qui comptait déjà 2 CEG publics et 2 CC privées, tous en expansion, s'est équipée d'un lycée mixte, annexe du Lycée de garçons de Saint-Brieuc, dont la construction fut entreprise avant l'achèvement des formalités administratives habituelles. Il est prévu pour 1 655 élèves, dont 500 internes, et une section technique est envisagée pour recevoir 675 élèves. La ville compte en outre plus d'une centaine d'artisans ; c'est un centre commercial avec 130 affaires dont un « prix unique ». C'est aussi un centre médical et hospitalier avec un hôpital-hospice de près de 260 lits, une clinique chirurgicale et une maternité de 250 lits, un Centre médical. Son équipement hôtelier s'est amélioré. Mais elle peut encore parfaire ses installations dans le domaine des loisirs, limitées jusqu'à présent à son hippodrome fréquenté seulement à Pâques, son vélodrome, son stade, son Foyer municipal qui est à la fois salle de banquets, de danse, de théâtre et de cinéma.

Ajoutons que l'essor de l'élevage est matérialisé par le développement d'un Centre d'insémination artificielle qui a pratiqué 62 036 inséminations en 1963, dont 77,1 % pour la race normande, 11 % pour la charolaise qui est en progrès, 7,51 % pour l'armoricaine qui, au contraire, n'a plus la faveur d'antan, 2,48 % pour la frisonne, 2 % pour la pie-noire bretonne.

Exemple encourageant d'une exploitation judicieuse des ressources locales et d'une position géographique longtemps restées à l'état de simples virtualités. L'on voit se vérifier le proverbe local selon lequel « qui vivra verra les Trois Croix au milieu de Loudia » ; ces Trois Croix qui marquent un carrefour, proche aujourd'hui du Lycée, où elles perpétuent le souvenir d'un épisode sanglant des guerres de la Ligue et qui s'élevaient jadis en pleine campagne. (fig. 1). Au total, les zones industrielles couvrent ici 88 hectares, dont 45 ont déjà été attribués. Loudéac est aujourd'hui la troisième ville des Côtes-du-Nord, après Saint-Brieuc et Guingamp, du point de vue des « implantations-attributions » dans les zones industrielles. Son taux d'expansion fut de 16 % pour l'année 1964-65, chiffre qui est le plus fort de ceux relatifs aux agglomérations du département des Côtes-du-Nord. Dans la commune, le secteur secondaire représente actuellement 29,2 % des actifs, le secteur tertiaire 30,2 %.

Sources : Etude des zones d'Uzel et de Loudéac (*Ecole supérieure d'Agriculture d'Angers*, 1963, 125 pages ronéotées, hors-commerce). — M. GAUTIER : L'évolution économique récente de la partie septentrionale du bassin de Rohan (*Norais*, 1959, pp. 369-381). — Enquêtes personnelles : je remercie en particulier mon ami, M. le Dr ETIENNE, maire de Loudéac, pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu me renseigner, et son fils Maurice, qui se chargea de recueillir ma documentation.